

Des écoles maternelles vont offrir des repas à la rentrée

Mons Des repas équilibrés favorisant les circuits courts et visant à réduire les inégalités sociales.

Je préfère manger à la cantine”, chantait Carlos. Mais parmi les qualités vantées par le troubadour en chemise à fleurs ne figurait pas la gratuité. Désormais, c’est pourtant un argument de poids dans quatorze écoles communales de la cité du Dou-dou.

La Ville de Mons s’est en effet inscrite dans une expérience pilote de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) en vue de proposer des repas chauds, gratuits et équilibrés dans les écoles de l’enseignement maternel, émergeant au décret relatif à l’encadrement différencié. Pour rappel, la FWB octroie selon ce principe des moyens supplémentaires à toute une série d’écoles qui reçoivent un public a priori plus difficile à scolariser, la classification étant opérée par quartier sur base de toute une série de critères socio-économiques.

Une dizaine d’écoles vont en bénéficier

C’est ainsi que depuis septembre 2018, trois écoles communales montoises bénéficient déjà des repas chauds gratuits en ma-

ternelles. D’autres vont s’ajouter à la liste dès la prochaine rentrée scolaire.

“Nous avons obtenu un accord de subventionnement de 153 000 euros pour 11 écoles communales maternelles supplémentaires, indique Catherine Houdart, échevine de l’Enseignement. Ces repas gratuits sont composés d’une soupe, d’un plat chaud et d’un dessert. Au total, cela fera donc quelque 650 élèves de maternelles qui bénéficieront d’un repas gratuit sur un ensemble de 1 500.”

Des produits locaux et biologiques

Le prix d’un repas est normalement de 3,60 euros. Il sera donc désormais gratuit pour des centaines de bambins grâce à l’appel d’offres lancé par le service Égalité des chances de la FWB auquel a répondu avec succès la Ville de Mons.

“Avec des repas équilibrés et un apport nutritionnel de qualité, ce projet est fondamental pour la santé de nos enfants. Mais il l’est aussi

“Ces repas gratuits sont composés d’une soupe, d’un plat chaud et d’un dessert.”

Catherine Houdart

Échevine de l’Enseignement (PS)

pour les producteurs de notre région car on utilise des produits locaux, biologiques et issus des circuits courts, relève Catherine Houdart. Enfin, il constitue un moteur visant à réduire les inégalités. Pour les familles aux revenus modestes, la gratuité des repas à l’école leur permettra en effet de libérer des moyens additionnels pour d’autres besoins fondamentaux comme l’accès au logement.”

G. La